

Rapport de durabilité 2018

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Table des matières

Avant-propos	5
1 Introduction	6
1.1 De l'écogestion à une gestion globale de la durabilité	6
1.2 Aspects essentiels	7
2 Collaborateurs	8
2.1 Stratégie RH	8
2.2 Effectifs	9
2.3 Développement du personnel	10
2.4 Conditions de travail	11
3 Société	13
3.1 Formation économique	13
3.2 Normes et valeurs	16
4 Environnement	18
4.1 Préservation des ressources naturelles	18
4.2 Performance environnementale	18
4.3 Protection du climat	22

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

La Direction générale de la Banque nationale suisse (BNS) a le plaisir de vous présenter son premier *Rapport de durabilité*. Dès 1996, une gestion de l'environnement avait été mise en œuvre au sein de la BNS. A cet égard, la communication s'est d'abord inscrite dans le cadre d'un écobilan, puis dans celui d'un rapport élargi sur l'environnement. La Banque nationale a encore souhaité développer cette publication. Elle entend ainsi prendre en compte les différents aspects du développement durable à l'échelle de l'entreprise. Le présent rapport expose donc la manière dont la Banque nationale applique le principe de durabilité, non seulement dans le domaine de l'environnement, mais aussi pour ce qui touche aux collaborateurs et à la société.

Le chapitre consacré au personnel décrit les stratégies et prestations de la BNS en sa qualité d'employeur ainsi que les principales avancées au niveau de la gestion des ressources humaines. Le chapitre dédié à la société présente le rôle de la BNS en tant qu'organisme détenteur de connaissances spécialisées ainsi que sa contribution à l'éducation économique. Il expose aussi les normes et valeurs que l'entreprise applique afin d'encourager un comportement irréprochable et de garantir ainsi la bonne réputation de l'institution. Le rapport se referme sur le chapitre consacré à l'environnement. Ce dernier informe, comme les publications précédentes, sur la manière dont la Banque nationale gère l'impact écologique de ses activités opérationnelles, mais aussi sur les dispositions qu'elle met en œuvre en vue d'une utilisation responsable des ressources.

Le *Rapport de durabilité* paraîtra désormais chaque année en français, en allemand, en italien et en anglais. Pour ce qui concerne les informations sur l'accomplissement du mandat légal qui est confié à la BNS, elles figurent, comme jusqu'à présent, dans le *Compte rendu d'activité* à l'attention de l'Assemblée fédérale.

Berne et Zurich, le 21 mars 2019

1

Introduction

1.1 DE L'ÉCOGESTION À UNE GESTION GLOBALE DE LA DURABILITÉ

Principes

Depuis longtemps, la Banque nationale assume sa responsabilité d'entreprise en matière de développement durable. En 1996, elle avait introduit une écogestion systématique dont les objectifs et les résultats étaient publiés chaque année dans le cadre d'un écobilan, devenu en 2010 un rapport sur l'environnement. Dans sa Charte, la BNS définit les valeurs sur lesquelles elle fonde ses activités opérationnelles. Elle s'y engage à observer les critères que sont l'efficacité, l'efficience et la durabilité, à établir une culture d'entreprise basée sur l'ouverture et le respect, et à offrir des conditions de travail modernes.

Ces principes se sont concrétisés par des décisions opérationnelles et des projets, que ce soit dans le domaine de la gestion des ressources humaines, dans l'amélioration des procédures internes ou dans les processus d'achat. Il est également apparu nécessaire d'élargir le rapport sur l'environnement en intégrant les autres aspects de la durabilité à l'échelle de l'entreprise.

1.2 ASPECTS ESSENTIELS

La Banque nationale a mis au point sa stratégie de développement durable en plusieurs étapes. Pour ce faire, elle s'est référée aux normes internationales applicables à l'établissement de rapports de durabilité, comme celles de la Global Reporting Initiative (GRI). Elle a commencé par définir les thèmes qui, pour elle et ses groupes d'intérêt, semblaient essentiels d'un point de vue économique, sociétal et écologique. Concernant la responsabilité opérationnelle, ces thèmes peuvent être attribués à trois champs d'action différents: les collaborateurs, la société et l'environnement. Pour ce qui est des questions sur l'accomplissement du mandat légal confié à la Banque nationale, elles sont traitées dans le cadre du *Compte rendu d'activité* à l'attention de l'Assemblée fédérale.

Collaborateurs, société
et environnement

Le premier champ d'action porte sur les prestations que la Banque nationale fournit à ses collaborateurs et sur la responsabilité sociale qu'elle porte en sa qualité d'employeur. Il s'agit notamment de l'égalité des chances et des plans de carrière, de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée ainsi que de la motivation et du développement du personnel. Le deuxième champ d'action concerne la société. Il comprend les prestations de la Banque nationale en matière de formation économique, de même que le rôle important joué par les normes et valeurs pour encourager un comportement irréprochable des employés et garantir ainsi la bonne réputation de l'entreprise. Le troisième champ d'action concerne le fonctionnement de l'entreprise et ses effets sur l'environnement, mais aussi les mesures prises pour permettre une gestion responsable des ressources. Il englobe une grande partie des sujets abordés dans l'ancien *Rapport sur l'environnement*.

Champs d'action

2

Collaborateurs

2.1 STRATÉGIE RH

La stratégie en matière de ressources humaines (stratégie RH) a vocation à garantir que la Banque nationale dispose en tout temps d'un nombre suffisant de collaborateurs qualifiés en vue d'accomplir son mandat dans les meilleures conditions. Pour ce faire, elle crée un cadre permettant à ces derniers de mettre en œuvre leurs compétences opérationnelles de manière ciblée et efficace.

Organisation apprenante

La Banque nationale se considère comme une organisation apprenante. Sa stratégie RH a pour objectif d'améliorer constamment les processus, les instruments et les compétences. Une planification stratégique des besoins dans le domaine du personnel doit servir à identifier rapidement les compétences requises, à recruter les collaborateurs correspondants et à les former en conséquence.

Importance de l'encadrement

La conduite du personnel est un facteur essentiel au succès à long terme d'une entreprise. A la Banque nationale, des dispositions tant individuelles que collectives permettent de développer les compétences d'encadrement à tous les échelons. Aussi la culture d'entreprise dans le domaine de l'encadrement repose-t-elle sur la confiance, l'estime, la reconnaissance de la performance et le feed-back mutuel. Ces éléments forment la base d'un développement permanent des compétences.

Employeur attrayant et social

La Banque nationale est un employeur attrayant et social. Défis professionnels, conditions de travail modernes et activité au service de la collectivité sont ainsi autant d'atouts qui lui permettent de convaincre. La rémunération et les prestations accessoires sont conformes aux exigences du marché et aux performances attendues. La BNS assume sa responsabilité d'employeur social en garantissant l'égalité des chances, en refusant toute forme de discrimination et de harcèlement, en veillant à la santé et au bien-être de son personnel grâce à l'information, à la prévention et à l'intervention ainsi qu'en apportant un soutien aux collaborateurs en situation difficile.

2.2 EFFECTIFS

Les plus de 900 collaborateurs constituent la base permettant à la Banque nationale d'accomplir son mandat légal. Les effectifs comprennent principalement des économistes, des juristes, des spécialistes des sciences politiques, des employés de banque, des informaticiens et des techniciens ou des personnes au bénéfice d'une formation commerciale.

Diversité

La moyenne d'âge des collaborateurs est d'environ 45 ans, ce qui est relativement élevé. Elle s'explique par l'ancienneté, qui est à peu près de dix ans en moyenne, et par l'âge d'entrée en service, lui aussi relativement élevé, une caractéristique des institutions qui emploient une grande part de collaborateurs ayant une formation universitaire (voir le tableau «Chiffres clés relatifs aux collaborateurs»).

Près d'un tiers des effectifs de la BNS sont des femmes. Le nombre de femmes au niveau de la direction s'est constamment accru au fil du temps. Les collaborateurs suisses représentent toutes les régions géographiques et linguistiques du pays. Depuis l'entrée en vigueur de la version révisée de la loi sur la Banque nationale en mai 2004, il n'est plus nécessaire d'avoir la nationalité suisse pour obtenir un contrat à durée indéterminée au sein de la BNS. Le nombre de collaborateurs de nationalité étrangère n'a ainsi cessé d'augmenter, pour atteindre quelque 12% fin 2018.

La Banque nationale offre aux collaborateurs qui fournissent de bonnes prestations et présentent le potentiel correspondant la possibilité d'embrasser une carrière de direction ou une carrière de spécialiste. Pour pourvoir les postes correspondants, elle choisit en premier lieu les candidats présentant les capacités requises et adhérant aux principes et aux valeurs souhaités. Une part importante des postes vacants peut être attribuée en interne, ce qui favorise la mobilité des collaborateurs.

Possibilités de carrière, même à temps partiel

La BNS offre également à ceux qui souhaitent travailler à temps partiel, par exemple pour remplir des obligations familiales, les conditions d'ensemble leur permettant de progresser sur le plan professionnel. En 2018, environ 50% des femmes assumant une fonction de cadre travaillaient à temps partiel; cette part s'élevait à 15% pour les hommes et affichait une tendance à la hausse. Au sein de la direction de la Banque nationale, la part des collaboratrices et des collaborateurs à temps partiel s'élevait à 13% environ.

2.3 DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

Le perfectionnement systématique et prospectif des compétences est indispensable pour relever au mieux les défis à venir. Il permet également de maintenir et de garantir l'employabilité des collaborateurs ainsi que leur capacité de performance.

Formation et perfectionnement

La Banque nationale prépare de manière ciblée les collaborateurs à la réalisation de nouvelles tâches. Pour cela, elle mise sur diverses mesures dans les domaines de la formation, de la promotion et du développement personnel. Une grande importance est accordée à la formation et au perfectionnement des cadres.

Apprentissages et stages

La Banque nationale permet à de jeunes gens d'effectuer un apprentissage professionnel dans les domaines commercial ou informatique. En 2018, huit apprentis ont ainsi achevé leur formation de base à la BNS.

Les jeunes gens motivés titulaires d'un diplôme universitaire et pouvant faire valoir de bonnes performances ont quant à eux la possibilité d'entrer dans la vie active en accomplissant un stage à la Banque nationale. Il apparaît qu'ils se voient souvent proposer un contrat à durée indéterminée à la BNS à l'issue de leur stage. L'institution comptait 32 stagiaires fin 2018. L'enquête annuelle menée par la société Universum auprès de plus de 10 000 étudiants montre que la Banque nationale est très attrayante en tant qu'employeur pour les filières économiques et juridiques.

2.4 CONDITIONS DE TRAVAIL

La Banque nationale favorise la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, offrant aux collaborateurs la possibilité d'occuper un poste à temps partiel. Le modèle du temps de travail annualisé permet également de promouvoir une telle conciliation. Ainsi, les collaborateurs peuvent, dans une certaine mesure, exploiter les fluctuations de la charge de travail pour remplir aussi bien leurs obligations professionnelles que leurs engagements privés. De plus, la BNS permet à ses collaborateurs de travailler à domicile à certaines conditions.

Conciliation entre vie professionnelle et vie privée

La Commission du personnel s'engage en faveur des collaborateurs de la BNS et participe à la définition des conditions de travail. Elle favorise la communication entre la direction de la Banque et les collaborateurs, contribuant à instaurer un climat de travail motivant et ouvert. Les neuf membres de la Commission du personnel sont élus par les collaborateurs, pour une durée de quatre années.

Commission du personnel

A la Banque nationale, la gestion de la santé vise à permettre aux collaborateurs de préserver leur santé psychique et physique à long terme et de rester performants. Pour ce faire, la BNS propose des cours et des séminaires, des bilans de santé, le vaccin annuel contre la grippe, des postes de travail ergonomiques ainsi qu'une contribution financière annuelle à la promotion individuelle de la santé. Elle soutient par ailleurs le club de sport des collaborateurs. La Banque nationale accorde également une grande importance à une alimentation équilibrée dans les restaurants du personnel.

Gestion de la santé au sein de l'entreprise

L'offre individuelle de soutien (*case management*) a vocation à assurer un suivi optimal en cas de maladie ou d'accident, de même que des conditions idéales pour un retour rapide dans le monde du travail. En outre, les collaborateurs qui rencontrent des problèmes d'ordre privé ou professionnel bénéficient d'un service de conseil social externe, anonyme et gratuit.

Responsabilité sociale

Depuis 2012, la Banque nationale soutient l'engagement et les compétences sociales de ses collaborateurs en organisant des activités bénévoles auxquelles chacun d'entre eux peut consacrer un jour de travail par année. Ces activités sont parfois pratiquées par des unités complètes en lieu et place de mesures conventionnelles de développement de l'esprit d'équipe. Dans le cadre de cette initiative, la BNS collabore principalement avec la coopérative d'alpage de Hasliberg. Chaque année, entre 30 et 50 collaborateurs effectuent des missions de bénévolat.

Bénévolat

CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX COLLABORATEURS

	2014	2015	2016	2017	2018
Effectifs					
Nombre de collaborateurs ¹	846	860	870	902	923
Nombre de postes en équivalents plein temps ¹	781,3	794,3	800,8	826,4	848,7
Femmes (en %)	31,8	30,6	30,7	31,8	31,8
Hommes (en %)	68,2	69,4	69,3	68,2	68,2
Taux de fluctuation ² (en %)	3,2	2,7	4,1	3,2	3,9
Femmes	4,1	4,0	4,5	4,0	6,2
Hommes	3,6	2,2	2,5	2,8	2,9
Santé et sécurité au travail					
Jours d'absence par collaborateur	4,3	5,4	5,1	4,9	5,5
Pour cause de maladie	3,8	4,9	4,4	4,4	5,0
Pour cause d'accident (professionnel et non professionnel)	0,5	0,5	0,7	0,5	0,5
Formation et perfectionnement					
Nombre moyen de jours de formation ou de perfectionnement par collaborateur	–	3,8	3,8	3,4	2,7
Coûts de formation par collaborateur (en francs)	–	2537	2672	2449	1668
Taux de formation et de perfectionnement (au moins une formation par année, en %)	–	71,9	63,9	49,3	67,6
Promotion de la relève					
Apprentis (de commerce et en informatique)	22	24	25	20	21
Stagiaires de niveau universitaire	–	–	–	28	32
Diversité et égalité des chances					
Taux de collaborateurs à temps partiel ³ (en %)	21,2	21,5	22,9	25,7	24,5
Femmes	50,6	50,7	56,2	56,3	52,9
Hommes	7,3	8,3	8,3	11,5	11,4
Proportion de femmes cadres (en %)	29,4	29,1	26,8	26,4	26,3
Proportion de femmes membres de la direction (en %)	15,1	14,9	16,3	17,4	18,3
Moyenne d'âge	44,0	44,4	44,6	43,9	44,9
Moyenne d'ancienneté (en années)	10	10,4	10,5	9,5	9,8
Taux d'attribution de postes en interne ⁴ (en %)	–	52,4	35,4	50,0	45,5
Part des collaborateurs de nationalité étrangère (en %)	10,2	10,6	11,0	12,0	12,3
Bénévolat (nombre de collaborateurs)	39	57	50	46	28

1 Effectifs permanents enregistrés le 31 décembre, à savoir tous les collaborateurs fixes, y compris les collaborateurs auprès du FMI et de l'OCDE, mais hors apprentis.

2 Le taux de fluctuation est indiqué en termes nets: total des départs, hors retraites et décès.

3 Conformément à la pratique de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le taux d'occupation considéré comme partiel doit être inférieur à 90%.

4 Part des postes vacants pourvus en interne.

– Données non disponibles (certaines données ne sont recensées que depuis 2017).

3.1 FORMATION ÉCONOMIQUE

Détentrices de connaissances spécialisées dans le domaine économique, la Banque nationale réalise ses propres travaux d'analyse et de recherche en vue d'accomplir les tâches légales qui lui incombent. Elle consolide et étend ainsi notamment les savoirs disponibles dans l'optique de ses décisions de politique monétaire et s'assure que les connaissances de ses économistes demeurent à la pointe de la science.

La BNS détentrice de connaissances spécialisées

Présentées chaque année au public de manière détaillée dans le *SNB Research Report*, les activités de recherche de la BNS sont aussi documentées de façon succincte dans le *Compte rendu d'activité* à l'attention de l'Assemblée fédérale. La Banque nationale attache en outre une grande importance à la diffusion de connaissances spécialisées et à la formation de la population dans le domaine économique. Son engagement en la matière est très varié: il va d'un centre d'études pour les spécialistes des banques centrales et les économistes, à une série de conférences publiques et un soutien à la publication d'ouvrages spécialisés, en passant par un programme de formation destiné aux écoles.

Créé en 1984 par la Banque nationale sous la forme d'une fondation, le Centre d'études de Gerzensee est voué non seulement à la recherche universitaire, mais aussi à la formation de spécialistes du secteur bancaire et d'économistes venant de Suisse et de l'étranger. Il propose essentiellement des cours pour doctorants en économie et des formations de deux ou trois semaines destinées aux collaborateurs de banques centrales étrangères. De plus, diverses conférences scientifiques y ont lieu chaque année.

Centre d'études de Gerzensee: lieu de recherche et de formation universitaires

En 2018, six cours à l'intention de collaborateurs d'autres banques centrales y ont été organisés sur une durée totale de quinze semaines. Les 148 personnes qui y ont participé proviennent de 80 institutions.

Les cours pour doctorants (Swiss Program for Beginning Doctoral Students) se sont quant à eux étalés sur treize semaines: 29 participants ont achevé le programme en 2017/2018. Le cursus 2018/2019 accueille, lui, 36 doctorants.

Les cours d'économie et de droit destinés aux doctorants avancés ainsi qu'aux membres de facultés (Advanced Courses in Economics and Courses in Law and Economics for Doctoral Students and Faculty Members) se sont échelonnés sur sept semaines et ont été suivis par 167 personnes au total.

En outre, le Centre d'études de Gerzensee a accueilli six conférences scientifiques consacrées à différents thèmes économiques. Celles-ci se sont étalées sur une durée totale de 28 jours, et plus de 200 personnes y ont participé.

Iconomix: un programme de formation destiné aux écoles

Pour la Banque nationale, encourager l'éducation économique et financière de base au sein du pays revêt une importance particulière. La population suisse est en effet directement concernée par la politique monétaire, et elle est régulièrement appelée à se prononcer sur des questions y afférant dans l'exercice de ses droits démocratiques. La BNS a donc lancé en 2007 son offre de formation Iconomix (www.iconomix.ch), qui a vocation à susciter l'intérêt pour les questions économiques tout en améliorant la compréhension des fondements de l'économie (voir *Bulletin trimestriel* 2/2018).

Iconomix offre un soutien à l'enseignement de l'économie dans les écoles du degré secondaire II, soit les gymnases ou collèges et les établissements de formation professionnelle. L'accent y est mis sur une approche dynamique: le programme compte notamment des jeux éducatifs, des simulations et des cas pratiques sur différents thèmes économiques, abordés par exemple dans les modules «Division du travail et commerce» ou «Marché et formation des prix», tout comme dans ceux relatifs à l'argent. Onze ans après son lancement, Iconomix a atteint 40% de son public cible. Cela signifie que sur les plus de 4 000 enseignants du degré secondaire II qui donnaient des cours relatifs à l'économie et à la société, deux sur cinq ont utilisé activement la plate-forme.

En 2018, Iconomix a proposé des modules dans les trois langues officielles et en anglais, soit 100 modules au total, et publié 125 articles sur son blog, dont 46 en français et 79 en allemand. Accessible gratuitement en ligne, la plate-forme a enregistré près de 100 000 visites et près de 60 000 téléchargements de contenus didactiques. A cela s'ajoutent plus de 750 commandes de matériel (ensembles didactiques pour classe entière) par les enseignants. Par ailleurs, quelque 400 d'entre eux ont participé à l'une des 17 manifestations qui leur étaient destinées dans les trois régions linguistiques.

Destiné aux écoles et à un large public, le moyen d'information *Notre Banque nationale* se compose d'un site Internet (our.snb.ch) et d'une brochure, qui expliquent de façon claire le monde de la BNS, la politique monétaire, l'importance de la stabilité des prix, l'histoire du cours plancher et d'autres thèmes. Ces moyens d'information sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.

Notre Banque nationale:
moyen d'information destiné
au grand public

La Banque nationale peut émettre des mandats en vue de la publication d'ouvrages spécialisés: ces derniers s'adressent tant à des spécialistes qu'à un public intéressé.

**Ouvrages spécialisés et
cycle de conférences**

L'ouvrage intitulé *Le franc suisse – L'histoire d'un succès*, d'Ernst Baltensperger, professeur suisse d'économie politique, est paru en 2018 dans sa version italienne. Il retrace l'histoire du franc suisse aux XIX^e et XX^e siècles, ainsi que l'évolution de son statut, de «monnaie-satellite» du franc français à une monnaie stable et prisée sur le plan international. Les versions allemande et française étaient respectivement parues en 2012 et en 2015.

En 2016, la Banque nationale a lancé un cycle de conférences publiques en l'honneur du centenaire de l'économiste suisse Karl Brunner (1916-1989), la «Karl Brunner Distinguished Lecture Series». Elle a ainsi eu le plaisir d'accueillir Otmar Issing, ancien économiste en chef et membre honoraire du directoire de la Banque centrale européenne (BCE). Son exposé s'intitulait «Central bank communication – a panacea?» (2018). Auparavant, l'intervention de John B. Taylor avait eu pour thème «Ideas and institutions for monetary policy making» (2017), et celle de Kenneth S. Rogoff, «Rethinking central bank design» (2016).

En outre, des économistes de la BNS enseignent dans des universités suisses et au Centre d'études de Gerzensee. Ils transmettent ainsi leurs connaissances macroéconomiques selon une approche pratique, mais aussi des savoirs théoriques dans des domaines spécifiques comme la stabilité financière ou le marché monétaire. En 2018, les économistes de la BNS ont ainsi proposé 19 cycles de conférences au total, notamment en macroéconomie et en économie monétaire.

La Banque nationale dispose d'une bibliothèque. Située à Zurich, celle-ci vise à fournir aux collaborateurs les ouvrages spécialisés dont ils ont besoin. Faisant partie du Réseau de bibliothèques et de centres d'information en Suisse (NEBIS), elle est également ouverte au public. Les publications de la BNS peuvent y être commandées ou retirées gratuitement: en 2018, près de 10 000 exemplaires ont ainsi été distribués ou expédiés.

Bibliothèque de la BNS

3.2 NORMES ET VALEURS

Charte et Code de conduite

La Banque nationale adhère à des normes et à des valeurs supérieures qui guident son action. Ces dernières figurent notamment dans sa Charte. La crédibilité est le principal capital de la Banque nationale. Par son action, la BNS entend créer la confiance et veiller à la bonne réputation de l'institution. Sa gouvernance d'entreprise garantit que l'organisation et les processus sont axés sur l'accomplissement des tâches et que la renommée de l'institution est préservée. La Banque nationale respecte les principes du développement durable et ménage les ressources naturelles dans l'exercice de ses activités.

Dans son Code de conduite, la Banque nationale détermine les valeurs et principes essentiels qui constituent la base du comportement attendu de ses collaborateurs. Le Code de conduite revêt une importance majeure, car la réputation de la Banque nationale dépend dans une large mesure de l'intégrité, des compétences spécifiques et du comportement de chaque collaborateur. Il est complété par des directives et des lignes directrices qui s'appliquent au personnel.

Service spécialisé Compliance

La compliance fait partie intégrante d'une bonne gestion d'entreprise. En encourageant une culture d'entreprise intègre et respectueuse des règles, elle protège la réputation de l'établissement et contribue à une vie économique basée sur la bonne foi. Le service spécialisé Compliance de la Banque nationale soutient les dispositions visant à mettre en place des processus durables et veille à l'application de la Charte, du Code de conduite et des règlements correspondants de la BNS.

Afin d'empêcher l'abus d'informations confidentielles non accessibles au public, certaines restrictions s'appliquent aux placements financiers et aux opérations financières effectués à titre privé par les collaborateurs de la Banque nationale. Ces restrictions visent également à protéger ces derniers de l'apparence d'un usage abusif d'informations. L'observation de ces règles est vérifiée au moyen de contrôles réguliers.

**Placements financiers
et opérations financières
à titre privé des collaborateurs**

Les collaborateurs de la Banque nationale sont également tenus d'observer des règles concernant les cadeaux et les invitations. Une directive spécifique a pour but de garantir leur objectivité et leur liberté d'action dans le cadre de leurs relations professionnelles, en évitant toute dépendance, prise d'influence inopportune ou corruption. Elle contribue ainsi à préserver la bonne réputation, l'intégrité et l'indépendance de la Banque nationale.

Cadeaux et invitations

Les principes applicables aux achats visent à réduire les risques susceptibles de nuire à la réputation de la BNS et d'entraîner pour elle d'autres préjudices. Ces principes incluent l'évitement des conflits d'intérêts, la confidentialité des informations et la documentation minutieuse des étapes du processus d'achat.

Achats

4

Environnement

4.1 PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Pour son fonctionnement, la Banque nationale consomme de l'énergie et de l'eau, utilise des équipements de production, génère des déchets et nécessite des déplacements professionnels. Dans son Code de conduite, elle s'engage donc à fournir ses prestations en ménageant les ressources naturelles.

Ecogestion

Dès 1989, la Banque nationale a appliqué de premières mesures de protection environnementale, en particulier dans le domaine de l'isolation des bâtiments. En 1996, elle a introduit une écogestion systématique. Depuis, elle établit chaque année un écobilan présentant l'impact écologique du fonctionnement de la Banque tout en proposant des possibilités d'amélioration. Entre 2009 et 2016, la Banque nationale a publié chaque année un *Rapport sur l'environnement*. Le public est désormais informé des actions et progrès accomplis en matière d'écogestion grâce au présent *Rapport de durabilité*.

TERMES ET DÉFINITIONS

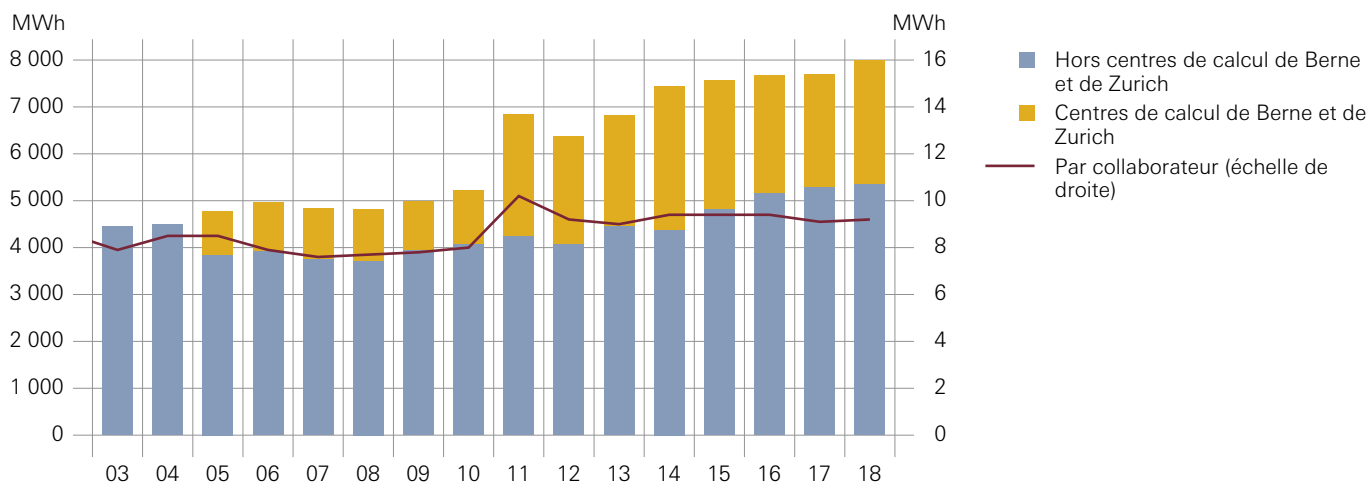
CO ₂	Dioxyde de carbone
Equivalent CO ₂	Quantité de gaz à effet de serre exprimée en quantité équivalente de CO ₂
kWh; MWh	kilowattheure; mégawattheure: unités de mesure de l'énergie; 1 kWh correspond à l'énergie produite par 1 dl de mazout; 1 MWh correspond à 1 000 kWh
Degrés-jours de chauffage	Somme des différences quotidiennes constatées sur une période donnée entre la température à l'intérieur d'un bâtiment (20°C) et la moyenne de la température extérieure calculée sur tous les jours de chauffage
Gaz à effet de serre	Substances gazeuses qui contribuent à l'effet de serre: dioxyde de carbone (CO ₂ , sert de valeur de référence), méthane (CH ₄), oxyde nitreux (gaz hilarant, N ₂ O), chlorofluorocarbures (CFC) et hexafluorure de soufre (SF ₆)

4.2 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Délimitation du système

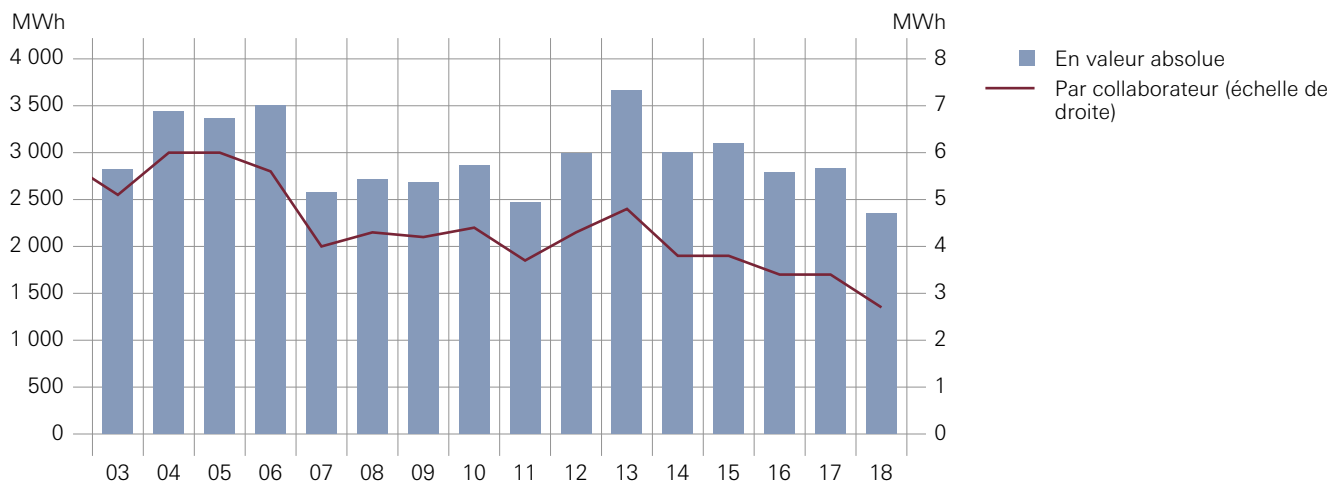
Les limites du système définissent le domaine couvert par le *Rapport de durabilité*. Elles s'appliquent aux processus opérationnels de la Banque nationale, qui se déroulent principalement sur les sites de Berne et de Zurich. Elles englobent également le traitement et la distribution des billets de banque ainsi que leur élimination. Les représentations dans six villes suisses ainsi que la succursale de Singapour sont aussi comprises dans les données environnementales de la BNS, de même que le centre de formation et de vacances à Hasliberg (centre Hasli).

CONSUMMATION D'ÉLECTRICITÉ



Source: BNS.

CONSUMMATION D'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE

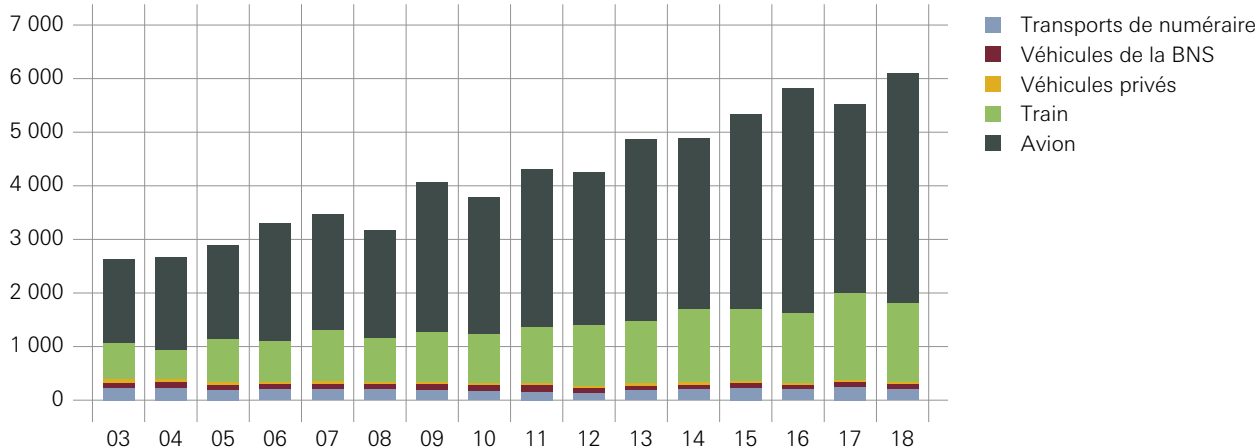


Source: BNS.

Electricité	<p>En 2018, la consommation d'électricité de la Banque nationale a augmenté de 4,2% par rapport à l'année précédente, pour s'inscrire à 8 millions de kWh. Par collaborateur, la hausse s'est élevée à 1,2% et a atteint 9 240 kWh. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement de la consommation d'électricité des deux centres de calcul, à Berne et à Zurich.</p>
Energie de chauffage	<p>En 2018, la consommation d'énergie de chauffage a reculé de 16,6% pour s'inscrire à 2,4 millions de kWh. Ce net recul enregistré en comparaison annuelle s'explique essentiellement par la baisse du nombre de degrés-jours de chauffage à Berne (-12%) et à Zurich (-9%).</p>
Autre consommation d'énergie	<p>Depuis 1999, une installation photovoltaïque est en service au centre Hasli. En 2018, la quantité de chaleur ainsi produite s'est élevée à 39 700 kWh, ce qui correspond à 16% de la consommation totale d'énergie de chauffage du centre. Par rapport à 2017, les besoins énergétiques n'ont dans l'ensemble quasiment pas changé, la consommation d'électricité ayant augmenté de 5%, et celle de chaleur, reculé de 2%.</p> <p>A Bâle, à Genève, à Lausanne, à Lucerne, à Lugano et à St-Gall, la Banque nationale gère des représentations dont le but est d'observer la vie économique au sein des régions. En 2018, la consommation d'électricité de ces dernières a légèrement augmenté par rapport à 2017, s'inscrivant à 20 020 kWh.</p> <p>Dans la succursale de Singapour, la consommation d'électricité sert essentiellement à la climatisation. Elle s'est élevée à 59 000 kWh en 2018, soit à un niveau dépassant de 3,5% celui de l'année précédente.</p>
Déplacements professionnels	<p>A la Banque nationale, les déplacements professionnels comprennent les trajets parcourus par les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction, mais aussi les transports de numéraire. En 2018, ils se sont accrus de 10,4% par rapport à l'année précédente pour atteindre 6,1 millions de km; le trajet total par collaborateur s'élève ainsi à 7 020 km et marque donc une hausse de 7,4%. Après avoir baissé en 2017, les distances parcourues en avion ont augmenté de 22%. Celles parcourues avec des véhicules de la BNS et celles effectuées avec des véhicules privés ont augmenté de respectivement 2% et 6%, alors que les trajets en train ont reculé de 9%, et les transports de numéraire, de 17%.</p>
Papier	<p>Par rapport à 2017, la consommation totale de papier a reculé en 2018 pour s'établir à 37,4 tonnes (-22,8%), notamment en raison d'une diminution de l'utilisation de papier pour photocopieuses et imprimantes. Au cours des deux années précédentes, l'impression des brochures d'information pour les billets de 50, de 20 et de 10 francs avait entraîné une forte augmentation de la consommation de papier. Par collaborateur et par an, cette dernière s'est établie à 43 kg (-24,6%).</p>

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

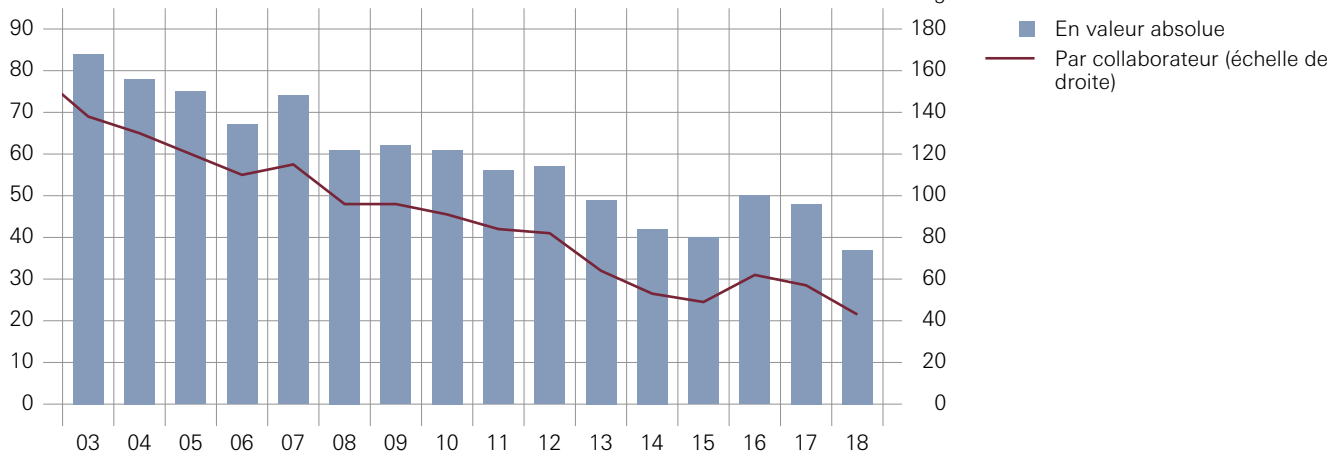
En milliers de km



Source: BNS.

CONSOMMATION DE PAPIER

Tonnes



Source: BNS.

Eau Par rapport à l'année précédente, la consommation d'eau a augmenté de 4,3% en 2018 pour s'établir à 12 480 m³. La consommation moyenne par collaborateur a atteint 14 530 litres par an, soit 58 litres par jour de travail (+1,3%).

Déchets Les quantités de déchets de bureau (papier, emballages, appareils électroniques, etc., à l'exclusion des déchets de construction et des déchets de billets de banque) ont diminué de 18,8% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 91 tonnes. Le volume de déchets de bureau par collaborateur s'élève ainsi à 106 kg (-20,9%).

4.3 PROTECTION DU CLIMAT

Emissions de gaz à effet de serre – Stratégie et mesures

La stratégie de la Banque nationale en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre résultant de ses activités opérationnelles et de protéger ainsi le climat comprend quatre paliers: d'abord éviter les émissions de CO₂, puis les réduire et les remplacer avant de les compenser.

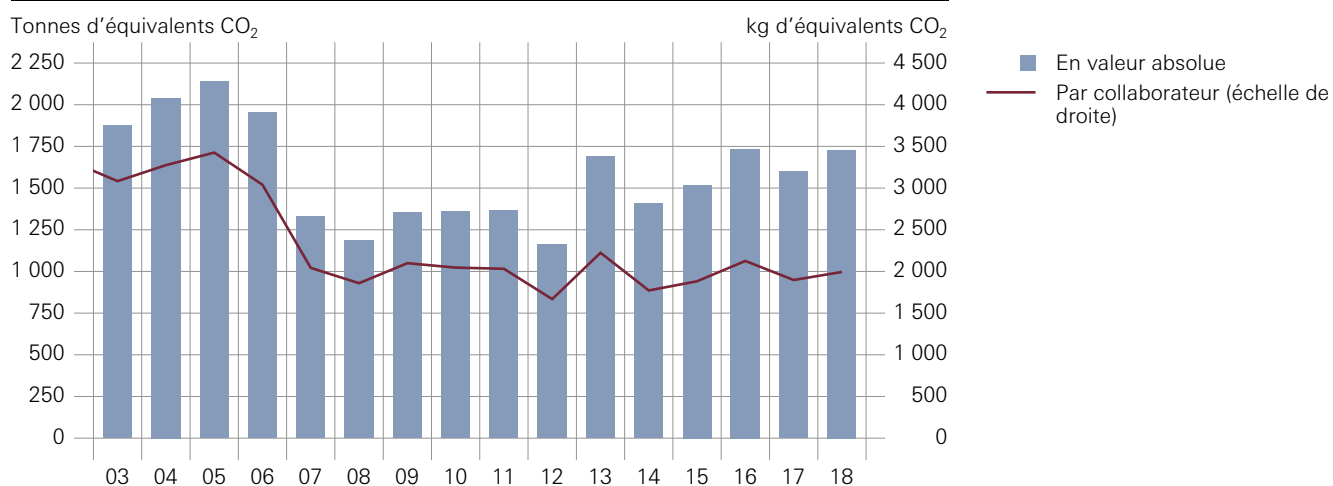
En vue d'éviter les émissions de CO₂ dans le cadre du premier palier, la consommation d'énergie des diverses installations techniques et leurs réglages sont régulièrement contrôlés. Cela permet, si nécessaire, de prendre les mesures de correction et d'optimisation qui s'imposent. Par ailleurs, les collaborateurs sont encouragés à adopter un comportement respectueux de l'environnement.

En vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, une attention particulière est accordée, lors des investissements, à la réduction de la consommation de ressources et à l'augmentation de l'efficacité énergétique. Des mesures techniques sont également mises en œuvre, en particulier lors des rénovations de bâtiments. L'utilisation de l'eau du lac de Zurich à des fins d'abaissement de la température en constitue un exemple.

Par ailleurs, depuis 2009, les sites se trouvant en Suisse couvrent leur consommation d'électricité par du courant écologique, composé d'énergie hydraulique et solaire. Afin de remplacer le gaz naturel, une énergie fossile, la Banque nationale lui substitue des sources d'énergie renouvelable. Depuis 2018, la BNS couvre l'ensemble de sa consommation en gaz par du biogaz. Pauvre en CO₂, ce dernier est produit par la société Energie 360° dans des usines régionales, à partir de déchets organiques (déchets verts, restes de repas, etc.).

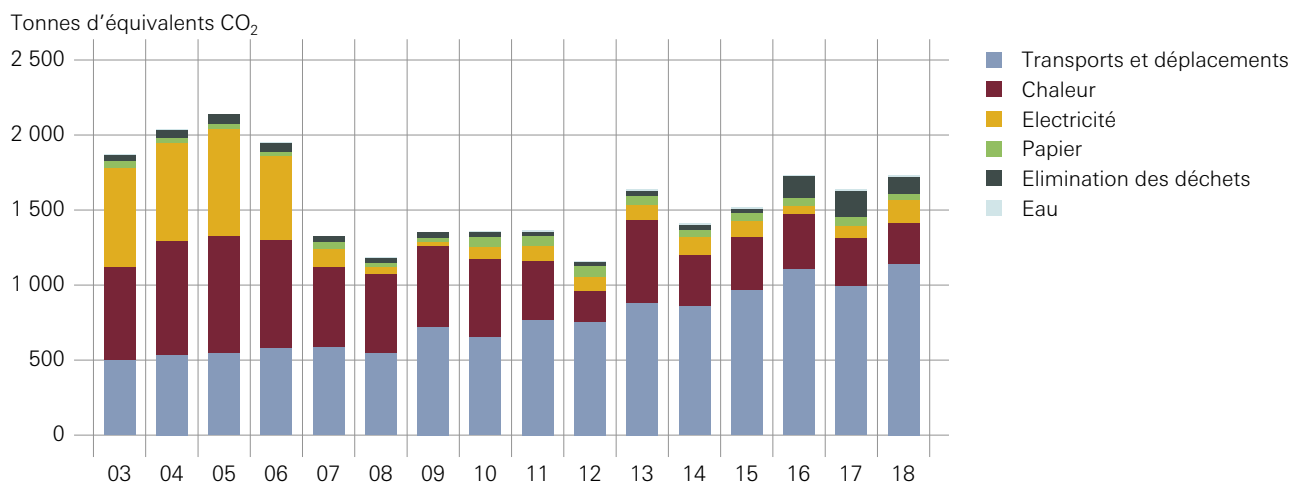
Depuis 2011, les processus opérationnels de la Banque nationale présentent un bilan neutre en matière d'émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire que les émissions inévitables sont compensées. Les montants facultatifs des compensations servent à soutenir trois projets de protection du climat: il s'agit de parcs éoliens en Nouvelle-Calédonie, dans les régions de Prony et de Kafeate, du projet de géothermie «Dora II» en Turquie, ainsi que d'installations photovoltaïques dans les régions thaïlandaises de Kanchanaburi et de Suphanburi.

ÉMISSIONS TOTALES DE GAZ À EFFET DE SERRE



Source: BNS.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SELON L'UTILISATION



Source: BNS.

Emissions de gaz à effet de serre évaluées selon le protocole en la matière

Les rapports de validation concernant ces trois projets sont publiés dans des registres officiels et peuvent être consultés sur Internet, dans le Gold Standard Registry, qui en présente aussi les descriptifs et rapports de suivi.

Le protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol) est une norme de comptabilisation des émissions reconnue au niveau international. Ce système classe les émissions en trois champs d'application (*scopes*): les émissions directes, les émissions indirectes et les autres émissions indirectes.

Le fonctionnement de la Banque nationale donne lieu à des émissions directes de gaz à effet de serre (*scope 1*) résultant de la production de chaleur au moyen de combustibles, des transports de numéraire ainsi que des trajets des collaborateurs effectués avec les véhicules de la BNS. Les émissions indirectes (*scope 2*) regroupent les émissions attribuables à la production d'électricité et de chaleur à distance chez les fournisseurs. Les autres émissions indirectes (*scope 3*) comprennent les émissions dégagées lors de la production de biogaz, de la fabrication de papier, du traitement des eaux et de l'élimination des déchets, ainsi que celles liées au trafic ferroviaire, aux voyages en avion et aux déplacements professionnels des collaborateurs avec leur véhicule privé.

Emissions de gaz à effet de serre en 2018

En 2018, les émissions de gaz à effet de serre se sont accrues de 8,1% pour totaliser 1 730 tonnes d'équivalents CO₂. Consommant beaucoup de carburants et de combustibles fossiles, les déplacements professionnels (66%), en particulier les trajets en avion, et les installations de chauffage (16%) restent les principales causes des émissions de gaz à effet de serre. Les autres facteurs d'émissions sont la consommation d'électricité (9%), le papier (un peu moins de 2%), l'élimination des déchets (7%) et l'eau (0,5%).

Les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur se sont établies à 1 990 kg par an et ont donc enregistré une augmentation de 4,7% par rapport à 2017.

Pour le calcul et la présentation de ses chiffres repères écologiques, la BNS se réfère à la norme VfU 2018 (Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten).

Chiffres repères écologiques

CHIFFRES REPÈRES EN VALEUR ABSOLUE¹

	2017	2018	Variation en %
Energie (MWh)	10 520	10 360	-1,5
Electricité (MWh)	7 690	8 010	+4,2
Chaleur (MWh)	2 830	2 360	-16,6
Déplacements professionnels (en milliers de km)	5 530	6 105	+10,4
Trajets effectués en train (en %)	29	24	
Trajets effectués en voiture (en %)	7	6	
Trajets effectués en avion (en %)	64	70	
Papier (kg)	48 440	37 380	-22,8
Part du papier recyclé (en %)	53	70	
Eau (m³)	11 960	12 480	+4,3
Déchets² (tonnes)	112	91	-18,8
Déchets recyclés (en %)	51	54	
Déchets incinérés (en %)	48	45	
Déchets mis en décharge (en %)	0	0	
Déchets spéciaux (en %)	1	1	
Emissions de gaz à effet de serre (tonnes d'équivalents CO₂)	1 600	1 730	+8,1

1 Les chiffres repères sont indiqués conformément à la norme VfU qui sert à mesurer la contribution écologique des divers prestataires de services financiers dans l'exercice de leurs activités. La méthode du calcul des émissions de gaz à effet de serre a été actualisée, conformément à la norme 2018. Pour plus de détails, voir www.vfu.de.

2 Sans les déchets de construction et de billets de banque, ni les emballages réutilisables pour boissons.

CHIFFRES REPÈRES EN VALEUR RELATIVE PAR COLLABORATEUR¹

	2017	2018	Variation en %
Energie (kWh)	12 490	11 960	-4,2
Electricité (kWh)	9 130	9 240	+1,2
Chaleur (kWh)	3 360	2 720	-19,0
Déplacements professionnels (km)	6 536	7 020	+7,4
Papier (kg)	57	43	-24,6
Eau (litres)	14 340	14 530	+1,3
Déchets ² (kg)	134	106	-20,9
Emissions de gaz à effet de serre (kilogrammes d'équivalents CO ₂)	1 900	1 990	+4,7

1 Les chiffres repères sont indiqués conformément à la norme VfU qui sert à mesurer la contribution écologique des divers prestataires de services financiers dans l'exercice de leurs activités. La méthode du calcul des émissions de gaz à effet de serre a été actualisée, conformément à la norme 2018. Pour plus de détails, voir www.vfu.de.

2 Sans les déchets de construction et de billets de banque, ni les emballages réutilisables pour boissons.

Objectifs environnementaux 2016-2025

La Banque nationale a formulé pour les années 2016 à 2025 des objectifs de protection du climat dans les domaines suivants: consommation d'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables, réduction du nombre de kilomètres parcourus et diminution des émissions de gaz à effet de serre. Elle vérifie tous les ans si les objectifs définis par rapport à l'année de référence ont été atteints.

Objectifs de protection du climat 2016-2025

1. La BNS continue de couvrir 100% de sa consommation d'électricité par des énergies renouvelables.
2. La BNS envisage de produire au moins 1% de son électricité avec ses propres installations photovoltaïques.
3. Le nombre de kilomètres par collaborateur est stabilisé, voire si possible réduit.
4. Les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur sont réduites de 10%.
5. Les émissions inévitables de gaz à effet de serre continuent d'être intégralement compensées.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX 2016-2025: ÉTAT DE RÉALISATION

	Objectif jusqu'en 2025	Etat 2018	Année de référence 2016	Variation jusqu'en 2018 en %
Changement climatique				
Couvrir 100% de la consommation d'électricité par des énergies renouvelables (en %)	100	100	100	
Produire au moins 1% de l'électricité par les installations photovoltaïques de la BNS (en %)	1	0	0	
Diminuer de 10% les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur (kilogrammes d'équivalents CO ₂)	1 913	1 994	2 126	-6,2
Compenser à 100% les émissions de gaz à effet de serre (en %)	100	100	100	
Déplacements				
Stabiliser le nombre de kilomètres parcourus par collaborateur	7 153	7 020	7 153	-1,9

Par rapport à l'année de référence 2016, les émissions totales de gaz à effet de serre par collaborateur en 2018 ont reculé de 6,2%. Les kilomètres parcourus par collaborateur ont pu être réduits de 1,9% lors de la même période.

Editeur

Banque nationale suisse
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00

Langues

Français, allemand, italien et anglais

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition

NeidhartSchön AG, Zurich

Copyright

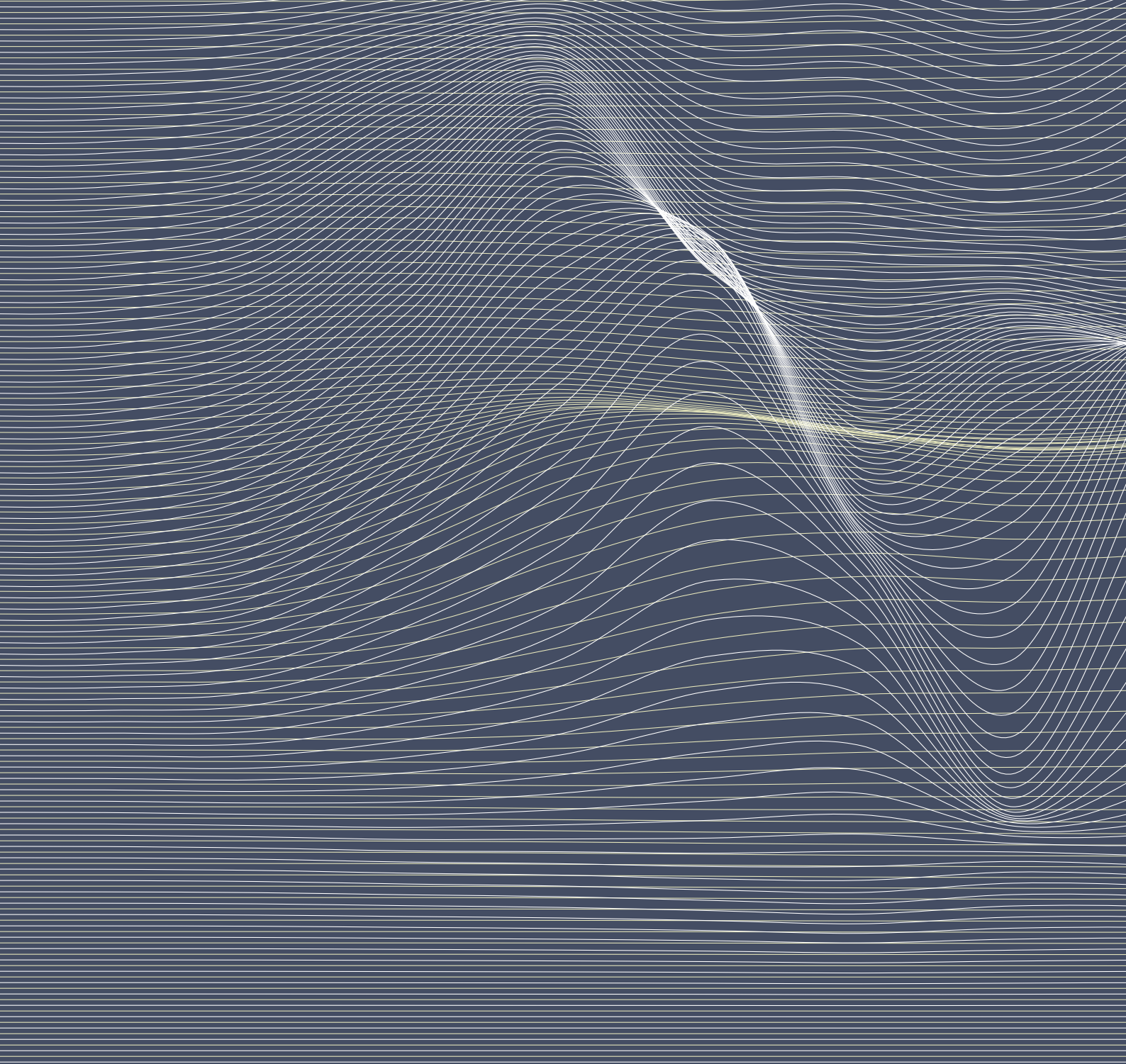
La reproduction et l'utilisation des chiffres
à des fins non commerciales sont autorisées
avec indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les
données proviennent manifestement de
sources tierces, il appartient à l'utilisateur
de ces informations et de ces données
de respecter d'éventuels droits d'auteur et
de se procurer lui-même, auprès des
sources tierces, les autorisations en vue de
leur utilisation.

Publication

Mars 2019

ISSN 2624-9197 (version électronique)



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

